

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 6 Février 2017

L' an 2017 et le 6 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de la commune de Vireux Molhain, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de
DEVRESSE Jean Pol Maire

Présents : M. DEVRESSE Jean Pol, Maire, M. BRAIBANT Jean Louis, M. RASQUIN Fabrice, Mme GANTOIS Renée, M. GROSJEAN Alain, Mme POTH Michelle, Mme FIORITO Marisa, M. LAIR Christophe, M. DE ANGELIS Mario, Mme PROFILI Maria Lina, Mme GUMEZ Sandrine, M. DENIS Frédéric, Mme HELLEBOUT Ludivine, M. HUSSON Philippe, Mme ZAIDI Tassadit

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DARDENNE Nicole à Mme GANTOIS Renée

Excusé(s) : M. MASSON Jean-Yves, M. LAURENT Fabrice, Mme FLODROPS Ingrid

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 15

Date de la convocation : 26/01/2017

Date d'affichage : 26/01/2017

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le : 07/02/2017

et publication ou notification

du : 07/02/2017

A été nommé (e) secrétaire : Mme HELLEBOUT Ludivine

Ordre du jour

- 1°) Affaires financières et comptables
- 2°) Comptes administratifs 2016 du budget principal, des budgets annexes des services de l'eau et de l'assainissement et locations immeubles TVA
- 3°) Affectation des résultats 2016
- 4°) Comptes de gestion 2016 de Monsieur Le Trésorier
- 5°) Transfert de la compétence éclairage public à la Fédération Départementale d'Electricité des Ardennes
- 6°) Demande de subventions pour le projet d'aménagement d'une bibliothèque
- 7°) Questions diverses
- 8°) Informations du Maire

Objet des délibérations

SOMMAIRE

cotisation à l'association des Maires du département des Ardennes
Récompenses du concours des maisons illuminées 2016
Devis pour confection d'un angelot pour la collégiale
Compte administratif 2016 budget principal commune
compte administratif 2016 budget annexe locations immeubles tva
Compte administratif 2016 budget annexe de l'eau
Compte administratif 2016 budget annexe de l'assainissement
affectation de résultat 2016 budget principal commune
affectation de résultat 2016 budget annexe locations immeubles tva
affectation de résultat 2016 budget annexe service de l'eau
affectation de résultat 2016 budget annexe de l'assainissement
comptes de gestion du trésorier de Givet 2016
demandes de subvention pour le projet d'aménagement d'une médiathèque

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20 heures. Le compte rendu de la séance du 19.12.2016 est approuvé à la majorité par 14 voix pour et 2 voix contre (Mr HUSSON et Mme ZAIDI) pour les raisons suivantes :

Pour Mr HUSSON, il n'a pas dit « qu'il ne souhaite pas de croix au nom de la république et de la laïcité » mais « qu'il fallait que ce soit fait conformément à la Loi ». Il ajoute que les associations patriotiques ne sont pas au courant de ce qu'il va se passer. Mr DEVRESSE précise qu'il a annoncé lors de la cérémonie des vœux, près de Mr HEUDRE le projet et que les associations patriotiques sont donc au courant et que la cérémonie sera organisée avec eux et selon leur volonté. Pour Mme ZAIDI, elle souhaite que soit ajouté à « signale des feux non autorisés sur la commune que Mr DEVRESSE n'en était pas dérangé ». Mr DEVRESSE ajoute que le brûlage des déchets agricoles ne le gêne pas.

réf : 2017-001 cotisation à l'association des Maires du département des Ardennes

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de verser la cotisation 2017 à l'association des maires du département des Ardennes de 1 070.01 € (1 031.51 € cotisation + 38.50 € abonnement).

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-002 Récompenses du concours des maisons illuminées 2016

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de fixer les récompenses du concours des maisons illuminées 2016 à

1 bon à 100 €

2 bons à 50 €

67 bons à 20 €

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-003 Devis pour confection d'un angelot pour la collégiale

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à la majorité par 15 voix pour et 1 abstention,

DECIDE d'autoriser le Maire à signer le devis pour la réalisation d'un angelot pour la collégiale de 2670.00 € TTC

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 1)

Mr HUSSON demande pourquoi cela n'avait pas été fait avant. Mr DEVRESSE précise que les faits se sont passés en 2001 et que l'occasion s'est présentée de demander un devis à une entreprise qui a les compétences.

réf : 2017-004 Compte administratif 2016 budget principal commune

Mr DEVRESSE Jean Pol Maire quitte la salle.

~~Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr RASQUIN, 2ème Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mr DEVRESSE Jean-Pol, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,~~

1 – lui DONNE acte de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2016, lequel peut se résumer telle la page de résultat ci-jointe.

2 – CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée ou de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- 3 – RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.
 4 – Après vote à mains levées : à la majorité par 14 voix pour et 1 abstention (Mr HUSSON)
 5 – ARRETE les résultats définitifs du compte administratif 2016 tels que résumés ci-dessous.

Budget Principal de la Commune :

Excédent de fonctionnement : 1 150 354.58 €
 Déficit d'investissement : - 515 977.73 €
 - RAR Dépenses – 168 000 € et RAR Recettes + 15 000 €
 soit déficit de – 668 977.73 €

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 1)
 Mme ZAIDI fait remarquer que la population n'est pas mise à jour et Mr RASQUIN confirme que l'état du personnel est bien celui du compte administratif 2016.

réf : 2017-005 compte administratif 2016 budget annexe locations immeubles tva

Mr DEVRESSE Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr RASQUIN, 2ème Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mr DEVRESSE Jean-Pol, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1 – lui DONNE acte de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2016, lequel peut se résumer telle la page de résultat ci-jointe.
 2 – CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée ou de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
 3 – RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.
 4 – Après vote à mains levées : à l'unanimité par 15 voix pour

5 – ARRETE les résultats définitifs du compte administratif 2016 tels que résumés ci-dessous.

Excédent de fonctionnement : 27 203.22 €
 Déficit d'investissement : - 10 493.95 €
 + RAR dépenses 1 500.00 et recettes 1 500.00 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)
 Mme ZAIDI demande des explications sur les frais d'assurance qui n'apparaissent pas. Mr RASQUIN informe que l'assurance des bâtiments communaux est globale dans le budget principal.

réf : 2017-006 Compte administratif 2016 budget annexe de l'eau

Mr DEVRESSE quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr RASQUIN, 2ème Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mr DEVRESSE Jean-Pol, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 – lui DONNE acte de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2016, lequel peut se résumer telle la page de résultat ci-jointe.

2 – CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée ou de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3 – RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

4 – Après vote à mains levées : à l'unanimité par 15 voix pour

5 – ARRETE les résultats définitifs du compte administratif 2016 tels que résumés ci-dessous.

Excédent de fonctionnement :	5 586.62 €	
Excédent investissement :	38 459.97	€
	- RAR Dépenses -6 000.00 €	soit excédent de
	32 459.97 €	

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-007 Compte administratif 2016 budget annexe de l'assainissement

Mr DEVRESSE Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr RASQUIN, 2ème Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Mr DEVRESSE Jean-Pol, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 – lui DONNE acte de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2016, lequel peut se résumer telle la page de résultat ci-jointe.

2 – CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée ou de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3 – RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

4 – Après vote à mains levées : à l'unanimité par 15 voix pour

5 – ARRETE les résultats définitifs du compte administratif 2016 tels que résumés ci-dessous.

Excédent de fonctionnement :	8 484.78 €
------------------------------	------------

Excédent d'investissement : 27 853.05 €
- RAR Dépenses – 6 000.00 € = soit excédent de 21 853.05 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Mr HUSSON demande si la participation au SIA2V est bien réglée. Mr RASQUIN informe que la commune a payé le solde de l'an passé, les deux premiers acomptes 2016 et le dernier est en instance car reçu cette semaine.

réf : 2017-008 affectation de résultat 2016 budget principal commune
Budget principal de la Commune :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 150 354.58 € et un déficit d'investissement de 515 977.73 €,

Vu l'état des restes à réaliser qui apparaissent au compte administratif d'un montant de 168 000.00 € en dépenses, et des recettes certaines restant à percevoir à la même date de 15 000.00 €,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Section de fonctionnement :

- Affectation à l'excédent reporté de 481 376.85 €. compte 002

Section d'investissement :

- Affectation (compte 1068) de 668 977.73 €

- 001 déficit d'investissement 515 977.73

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-009 affectation de résultat 2016 budget annexe locations immeubles tva

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 27 203.22€ et un déficit d'investissement de 10 493.95 €,

Vu l'état des restes à réaliser qui apparaissent au compte administratif d'un montant de 1500 €, et des recettes certaines restant à percevoir à la même date de 1500.00 €,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Section de fonctionnement :

- Affectation à l'excédent reporté de 16 709.27 €. compte 002

Section d'investissement :

- Affectation (compte 1068) de 10 493.95 €

- Compte 001 déficit d'investissement 10 493.95 €

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-010 affectation de résultat 2016 budget annexe service de l'eau
Budget annexe Service de l'eau :

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016,
Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 5 586.62 € et un excédent d'investissement de 38 459.97 €,
Vu l'état des restes à réaliser qui apparaissent au compte administratif d'un montant de 6 000.00 €, et des recettes certaines restant à percevoir à la même date de 0 €,
Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,
Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Section de fonctionnement :

- Affectation à l'excédent reporté de 5 586.62 € compte 002

Section d'investissement :

- 001 excédent d'investissement 38 459.97 €

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-011 affectation de résultat 2016 budget annexe de l'assainissement
Budget annexe Service de l'assainissement :

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016,
Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 8 484.78 € et un excédent d'investissement de 27 853.05 €,
Vu l'état des restes à réaliser qui apparaissent au compte administratif d'un montant de 6 000,00 €, et des recettes certaines restant à percevoir à la même date de 0 €,
Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017,
Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Section de fonctionnement :

- Excédent de fonctionnement reporté de 8 484.78 €. compte 002

Section d'investissement :

- Affectation à l'excédent reporté (compte 001) de 27 853.05 €

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-012 comptes de gestion du trésorier de givet 2016

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'approuver les comptes de gestion de Mr Le Trésorier de Givet année 2016 du budget principal de la Commune et des budgets annexes de l'eau, l'assainissement et Locations Immeubles TVA dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs votés ce jour.

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2017-013 demandes de subvention pour le projet d'aménagement d'une bibliothèque médiathèque

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le coût du projet de création d'une bibliothèque médiathèque à 100 000 €HT soit 120 000.00 €TTC et approuver le plan de financement ci-dessous :

Coût du projet	100 000.00 €HT soit 120 000 €TTC
Subvention Etat DETR	6 900.00 €
Réserve parlementaire Mr LEONARD	5 000.00 €
COMMUNE	45 000.00 €
Communauté de communes-département	
Contrat de territoire 2017-2019	48 100.00 €
DRAC 15%	15 000.00 €

Si le projet n'est pas retenu dans le cadre du contrat de territoire, une subvention sera demandé au Conseil Départemental des Ardennes.

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

NEANT

Complément de compte-rendu:

Mr HUSSON demande si Monsieur Le Maire s'est renseigné pour savoir si la cantine du collège fournissait des repas bio. Mr DEVRESSE ne s'est pas renseigné et explique que le collège gère la cantine suivant les règlements et est autonome dans sa gestion.

Mme ZAIDI demande que les morceaux de verre de la cabine téléphonique vandalisée soient enlevés.

Mme PROFILI signale un nid de poule rue Albert GALLIOT.

Mme ZAIDI demande à nouveau combien de personnes de Vireux Molhain sont embauchées dans les chantiers d'insertion du Centre Social et si une clause pouvait mentionner la condition d'embauche de personnes du territoire car beaucoup de personnes sont au RSA et cherchent du travail ici alors que des personnes employées sont de Charleville. Mr DEVRESSE précise qu'il a déjà accompagné

beaucoup d'embauche de personnes de Vireux Molhain dans ces chantiers. Il ajoute que d'autres financeurs que les communes participent au financement de ces chantiers (département entre autre) et qu'il voit mal le centre social refuser des personnes venant d'ailleurs que la communauté de communes
Mr DEVRESSE informe qu'il a proposé à la communauté de communes un emplacement à l'entrée de la place Tiercet pour déplacer et mettre en valeur le monument de la Chiers à ses frais.
L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h55.

En mairie, le 07/02/2017
Le Maire
Jean Pol DEVRESSE



